

Jeanne, une femme entre modèle et exception

Jeanne d'Arc portait l'habit d'homme, elle n'était pas mariée mais chef de guerre. Était-elle pour autant une icône féministe? Colette Beaune, médiéviste, grand prix Gobert de l'Académie française et auteur de plusieurs ouvrages consacrés à la Pucelle revient sur la féminité de l'héroïne.

Par Colette Beaune

Jeanne vécut et mourut entre modèle et exception. Même si ses contemporains — et elle aussi, sans doute — eurent l'impression d'une vie et d'une mort en dehors des normes communes, juristes et théologiens s'efforcèrent de penser son aventure à partir de modèles et de catégories déjà connues. Sa mort fut ainsi comparée à celle du Christ, dont le modèle était ouvert aux deux sexes.

S'il avait été à la rigueur possible de construire pour Jeanne une mort exemplaire à travers l'imitation du Christ, il fut plus difficile d'écrire pour elle une vie exemplaire. Les théologiens du roi ne cherchaient d'ailleurs pas à décrire le parcours d'une sainte qu'on pourrait proposer comme modèle aux jeunes filles.

Lorsqu'ils furent interrogés lors du second procès, les paysans de Domrémy évoquèrent leurs souvenirs avec une extrême prudence. De sa naissance en 1412 au printemps de 1429, Jeanne aurait vécu comme toutes les autres filles du village. Sa mère lui apprit le Notre Père, l'Ave Maria et le Credo, et tout ce qui était nécessaire pour tenir

une maison. Elle était l'une des leurs: comme toutes les autres, elle allait partout bien accompagnée, qu'il s'agisse de filer à la veillée ou de porter des cierges à la chapelle Notre-Dame de Bermont. Rares sont ceux qui ont noté qu'elle devint plus pieuse à partir de 13 ans (où elle fit vœu de chasteté, sans en parler à quiconque) et ne vint désor-



ALEXANDRE MARCHE/MAXPPP

"LA SAINTÉTÉ FÉMININE ACTIVE DANS LE MONDE LAÏC ÉTAIT ENCORE À INVENTER."

mais plus danser le jour des Fontaines sous l'arbre aux Fées en lisière de forêt. En somme, ils essaient désespérément de présenter l'image d'une fille ordinaire. Ni le refus du mariage, ni les voix, ni l'intérêt pour la politique ne sont mentionnés.

C'est donc par Jeanne elle-même que nous savons ce qu'elle pense du mariage et de l'enfantement, qui constitue un gros risque à une époque où une femme sur quatre meurt en couches au premier enfant. Si elle refuse le mariage que ses parents lui avaient soigneusement choisi, c'est à cause de son vœu de virginité. Le mariage est une bonne chose: elle encourage les hommes à la fidélité et pense l'adultère masculin aussi dommageable que celui des épouses. Quant aux enfants qu'elle n'aura pas, elle les aime. Elle qui a vu mourir sa sœur Catherine en couches n'hésite pas à aller assister une de ses cousines. Si c'est une fille, on l'appellera Catherine. Elle eut dans son village quelques filleuls, mais les demandes se multiplient plus tard quand elle fut connue. Elle les acceptait et nommait les petites filles Jeanne et les petits garçons Charles, comme le roi ou le duc d'Orléans. La nation, mot qu'elle n'utilise jamais, est donc pour elle une sorte de famille spirituelle dont le roi est le père ou le parrain. À ces femmes en souffrance, elle ne refuse pas non plus ses prières. Ainsi à Lagny où elle prie longtemps auprès d'un bébé mort-né, avec les autres femmes de la paroisse. L'enfant bouge, ce qui permet le baptême. Il va mourir, bien sûr, mais les parents retrouveront, un jour, le petit baptisé au paradis.

De sa vie après 1429, que retiendront les juges? La virginité est pratiquement la seule qualité qui ne lui fut pas contestée à Rouen. Elle lui avait donné son nom (la Pucelle), donc en quelque sorte son identité. Pour le monde médiéval, cette vertu est à la fois une réalité physiologique et un ensemble de qualités spirituelles où l'humilité est primordiale. Or, Jeanne avait manqué quelque peu de



BRIDGEMAN IMAGES

discretion. Visible, trop visible. Les avocats du roi, en 1456, arguèrent de sa patience et de quelques-unes de ses réponses: « *Je ne suis qu'une pauvre fille* » ou « *Je ne sais ni A ni B* ». Bonne chrétienne, elle communiait fréquemment (trop peut-être), elle pratiquait le jeûne jusqu'à l'anorexie, elle était charitable, elle faisait prier aussi pour les morts de l'autre camp. Les grilles les plus classiques sont utilisées pour réduire au minimum la part de l'exception.

Celle-ci subsiste néanmoins dans deux domaines: le prophétisme et la guerre. Le prophétisme est en soi du domaine de l'exception. Dieu en temps de péril envoie à son peuple un messenger qu'Il choisit comme Il veut. Phénomène de crise, le charisme prophétique se situe en marge des institutions, mais il est accepté en 1431 comme en 1456. Une vraie prophétesse doit mener bonne vie, avoir été annoncée et porter un signe. Celui de Jeanne — la libération

d'Orléans — se conjugait au futur. Pour les juges de Rouen, Jeanne était une fausse prophétesse, qui vivait dans l'orgueil et ne rêvait que de sang versé. Pour eux, l'ange à la couronne, qui serait le signe, n'était qu'une affabulation. Bien des victoires qu'elle avait promises ne s'étaient pas produites. En 1456, les avocats de Charles VII purent en revanche s'appuyer sur la libération de Paris. Les Anglais avaient été, comme annoncé, boutés hors de France. ➔

“La Mort de Jeanne d’Arc”, par Eugène Devéria (XIX^e siècle). Une mort souvent comparée à celle du Christ.



FINEARTIMAGES/LEEMAGE

Infraction à l’ordre hiérarchique et sexué

Pourtant, la participation à la guerre continuait à poser bien des difficultés. D’avril 1429 à mai 1430, la Pucelle avait porté l’étendard du Seigneur, elle avait combattu comme un chevalier et commandé tel un chef de guerre à des troupes nobles, masculines et nombreuses. L’infraction à l’ordre hiérarchique et sexué du monde était là très visible.

Certes, quand l’Église, au XI^e siècle, avait cherché à encadrer la violence en créant l’idéal du “chevalier du Christ”, elle n’avait pas spécifiquement interdit la guerre aux femmes; mais celles-ci, comme les clercs, faisaient partie des “désarmés” que les chevaliers se devaient

de protéger. Les femmes n’étaient-elles pas faibles physiquement et facilement sujettes à la peur panique? Mieux valait pour elles rester à l’abri dans l’espace domestique et laisser l’espace public aux hommes, mieux dimensionnés pour cela. C’est à juste titre que le Deutéronome a interdit l’habit d’homme, donc l’armure, au sexe faible.

Les juges de Charles VII se trouvèrent bien en peine pour justifier cette exception-là. Faute de pouvoir utiliser les saintes Marguerite et Catherine qui parlèrent à Jeanne — elles qui avaient résisté à des juges sans participer à des combats —, ils durent recourir à des précédents bibliques. Esther, Judith ou Déborah avaient

autrefois sauvé le peuple élu. Elles avaient commandé, porté l’étendard et contribué à la victoire qu’elles avaient prédite. Recourir à des saintes médiévales était en effet quasi impossible. Les saintes du temps étaient majoritairement des religieuses, mères et épouses y étaient rares, et ce que cherchait Jeanne, une sainteté féminine active dans le monde laïc, était encore à inventer.

Une exception justifiée par la nécessité

L’autre solution était de plaider la nécessité, telle que Thomas d’Aquin l’avait définie. Quand la survie d’une personne ou d’un groupe est en jeu, la loi commune peut être suspendue pour un temps. Pour la Pucelle, la nécessité avait duré les deux ans où elle porta l’habit d’homme. C’était beaucoup, mais la guerre était juste et le royaume de France nouvel Israël. La fenêtre était étroite d’autant qu’il n’était pas question d’ouvrir ce rôle à toutes les autres femmes.

Jeanne fut donc une exception. Elle l’était bien évidemment pour ceux qui la condamnèrent: l’hérésie devait rester marginale et disparaître des réalités comme des mémoires grâce à l’action des clercs. Pour obtenir la nullité en 1456, les juges du roi durent au contraire justifier l’exception; ils lurent sa mort à la lumière de celle du Christ, et sa vie en utilisant à la fois les précédents tirés de l’Ancien Testament, la volonté divine et le cas de nécessité. Ils y parvinrent, mais aucun d’entre eux ne souhaitait faire de cette exception, fut-elle bonne, un modèle pour les autres femmes. Que deviendrait leur monde si toutes les filles de 18 ans partaient sur les chemins se mêler de guerre et de politique? ●



“Jeanne d’Arc”,
de Colette Beaune,
Tempus Perrin,
544 pages, 11 €.